

Charte des classes iPad

L'élève est tenu de lire attentivement ces règles concernant le travail avec l'iPad, ainsi que l'usage du réseau informatique du lycée. Il déclare avoir reçu et compris les explications nécessaires et s'engage à respecter ces règles et principes. En cas de manquement à ces instructions, le lycée pourra prendre à son égard les sanctions disciplinaires adéquates et/ou l'élève pourra être exclu de la « classe iPad ». Le lycée en informera les parents par lettre recommandée. Les iPads pourront être inspectés en tout temps par les enseignants afin de vérifier le respect de la charte.

En accord avec la direction, cette charte pourra sans préavis être adaptée et mise à jour. La nouvelle version sera diffusée dans les meilleurs délais.

1. FINALITÉS DU PROJET ONE2ZONE AU SEIN DU MLG

Dans le but de s'adapter à un monde digital qui évolue quotidiennement, le Maacher Lycée s'est fixé plusieurs objectifs afin de développer ou de renforcer les compétences multimédias des élèves participant au projet one2zone du Ministère d'éducation nationale.

A travers ce projet le MLG s'engage à apporter une valeur signifiante aux points suivants :

- permettre aux élèves d'acquérir de nouvelles habilités concernant les tablettes, ce qui leur apportera un avantage pour leur futur professionnel,
- sensibiliser les élèves envers le contenu disponible sur internet : développer un esprit critique et mettre en question les sources,
- utiliser l'iPad comme nouvel outil d'apprentissage en rendant l'élève actif et créatif, dans le but de réaliser la transition du consommateur vers le producteur de contenu,
- favoriser l'interaction entre élèves et enseignants (p.ex. gain de temps pour l'échange de documents) et faciliter la collaboration en groupe,
- faire découvrir aux élèves de nouvelles approches pédagogiques envers des concepts et contenus déjà existants

2. RÔLE DES PARENTS

Le suivi de la préparation des élèves équipés de tablettes ouvre de nouvelles perspectives, mais pourrait également être ressenti comme difficile par les parents. C'est pour cela qu'ils ne doivent pas hésiter à demander à leurs enfants ce qu'ils font en classe et de quelle façon la tablette est utilisée. Les parents pourront également contacter à tout moment les enseignants pour avoir de plus amples

détails sur les méthodes de travail avec des tablettes. Un accompagnement pédagogique à domicile est essentiel pour que les méthodes novatrices des lycées portent réellement leurs fruits.

Afin de permettre aux élèves l'accès à toutes les applications éducatives online, les parents garantissent un accès WIFI de la tablette au réseau WIFI privé.

3. RÈGLES DE BASE

Les élèves travailleront de manière responsable avec leur propre iPad, aussi bien à l'école qu'à domicile. La tablette peut être utilisée de diverses façons en fonction de la branche ou de l'enseignant. Ainsi, les outils de travail usuels tels que les livres, les manuels, les cahiers ou encore les stylos continueront à être utilisés.

L'iPad fourni à l'élève appartient à l'école. Il n'est pas un outil de loisirs ou un jouet mais un outil de travail. L'utiliser au sein de l'école ou à l'extérieur implique que :

- Elève et parents se conforment aux marques déposées, brevets, licences et droits d'auteurs. L'ignorance de la loi ne donne aucune immunité.
- Elève et parents luttent contre le plagiat (qui est une violation de la loi). Citer et faire citer ses/les sources est la règle. Ceci inclut toutes formes de médias sur internet : photos, graphiques, films, musiques ou textes.

Les tablettes permettront de travailler sur des plateformes éducatives, qui développent l'apprentissage sous forme de coopération entre élèves et enseignants ainsi qu'entre les élèves eux-mêmes. La tablette est un autre moyen d'apprendre qui ne remplace pas les méthodes traditionnelles. Le degré d'utilisation de la tablette relève du choix de chaque enseignant. Dans ce contexte, les éléments ci-dessous doivent être pris en compte et respectés aussi bien par les parents que par les élèves :

- La tablette et le stylo de l'élève devront toujours être entièrement chargés le matin à l'école afin que l'autonomie lui permette de suivre normalement les cours. En cours de journée, il pourra si nécessaire recharger la tablette en classe.
- Si la tablette est oubliée à la maison ou qu'elle n'est pas chargée, l'élève demeure responsable d'accomplir le travail demandé.
- La tablette est allumée et utilisée en classe seulement après autorisation du professeur ou autre membre de la communauté éducative.
- L'utilisation en classe d'une tablette de type iPad ne nécessite pas de AppleID privée. Une Apple ID éducative est créée par le CGIE (Centre de gestion informatique de l'éducation) et installée le jour de l'activation de l'iPad.

- Lors des heures de cours l'usage privé (jeux, messages, chats, ...) est interdit.
- Les élèves ne doivent pas utiliser la tablette pendant leurs déplacements, que ce soit dans les corridors de l'école ou en se rendant de l'école à la maison.
- Durant les pauses (matin et midi) l'iPad pourra être utilisé à des fins privées par l'élève.
- Ni l'école ni l'enseignant ne pourront être tenus responsables du dysfonctionnement des tablettes, que ce soit pour des raisons techniques ou à cause de mauvaise utilisation ou bien d'éventuelles pertes de fichiers personnels et financières (liées à des applications payantes).
- Les images et sons enregistrés dans le cadre des activités scolaires ne peuvent être utilisés et stockés que sur les réseaux internes de l'établissement. Les enregistrements précités devront toujours être réalisés en accord avec les élèves concernés, qui seront toujours en connaissance de la finalité des enregistrements en question.
- Si l'espace de stockage des tablettes n'est pas suffisant pour sauvegarder toutes les données privées et scolaires de l'élève, il est à noter que les contenus pédagogiques prévalent sur les contenus privés. L'élève devra donc, en cas de besoin, supprimer une partie de ses documents personnels de la tablette afin que les documents de l'école puissent être sauvegardés et utilisés dans de bonnes conditions.
- L'élève devra toujours connaître son nom d'utilisateur (login) et son mot de passe IAM.
- Le nom de l'iPad doit être uniquement sous la forme suivante : « iPad von Nom Prénom ».
- Il est interdit d'utiliser une image inappropriée comme fond d'écran : matériel pornographique, langage inapproprié, symboles liés à l'alcool, aux drogues ou aux gangs.
- Il est interdit d'enregistrer, même provisoirement, tout contenu illicite, pour lequel l'élève ne détient pas les droits.
- Bien que le MLG utilise l'application WebUntis et Untis Mobile pour la gestion du livre de classe, chaque élève est tenu à noter toutes les instructions données par l'enseignant durant les heures de cours. Ceci inclut entre autres les devoirs à domicile, le programme du devoir en classe, le matériel à ramener, ... Le fait que l'application Untis Mobile ne visualise pas toutes les informations n'est pas considéré comme excuse valable en cas d'oubli. Toutes les informations sont désormais disponibles depuis le site web de WebUntis.

Des règles d'utilisation supplémentaires pourront être développées en classe : soins à apporter et entretien de l'appareil, protection des données privées, communication « civilisée et responsable ». Le non-respect de ces règles et ses conséquences sont un élément essentiel des principes d'utilisation.

4. L'USAGE PRIVÉ

Les élèves peuvent utiliser l'appareil à des fins privées à condition de ne pas altérer son fonctionnement à l'école. Ils n'ont pas la possibilité de modifier ou d'effacer les programmes mis à disposition par le Maacher Lycée. Le contenu pédagogique prime sur le contenu privé. Les élèves doivent prendre soin de leur tablette, au lycée comme à domicile. Seul le respect inconditionnel des règles (cf. point 3) et principes d'utilisation fixés par l'école garantit un usage sensé et responsable des iPads.

5. MANAGED APPLE ID

Chaque élève faisant partie du projet one2one au MLG devra obligatoirement utiliser une « Managed AppleID ». Cette AppleID est créée lors de la remise des iPads. Dû à des incompatibilités techniques les iPads privés ne sont pas acceptés en classe.

L'utilisation d'une telle « Managed AppleID » permettra de gérer correctement les iPads et d'installer directement toute application éducative nécessaire. Cette installation sera réalisée par les responsables du projet one2one du MLG.

Pour les classes de 7^e – 4^e (inclus) les élèves ne pourront pas accéder au AppleStore, ils ne pourront donc pas installer des applications/jeux par eux-mêmes. A partir des classes de 3^e l'accès à l'AppleStore sera permis, mais aucune application payante ne pourra être installée.

6. APPLICATION INSTALLEES

Les applications éducatives de base suivantes sont installées sur tous les iPads. Ces applications resteront installées et accessibles à tout moment.

- Word, Excel et PowerPoint
- Untis Mobile
- OneNote & Teams
- Numbers, Pages et Keynote
- OneDrive

7. SUPPORT TECHNIQUE ET PAYEMENT

Tout problème technique ou dommage causé à la tablette (non-fonctionnement, casse de l'écran ou des accessoires) doit être déclaré directement au CGIE par leur site internet (www.one2one.lu). Dans la rubrique « Classes mobiles – support » une demande de support technique peut être réalisée online. Ceci inclut aussi, le vol ou la perte de l'appareil. Dans ce cas, il est important d'en informer rapidement le lycée afin de bloquer l'appareil en question. Le Lycée ne pourra pas prendre en charge un iPad

endommagé. L'élève doit se rendre directement au CGIE à Walferdange pour un remplacement éventuel.

Le paiement de la location de 50€ par an se fera directement au CGIE. En aucun cas le lycée ne peut collecter les frais de location en espèces. Le CGIE fera parvenir aux locataires une facture à régler sur le compte du CGIE.